

JOURNAL DE LA HAYE.

DE L'ABONNEMENT.
Le Haye. Provinces.
an. 26 fl. 30 fl.
mois 14 16
trimestre 7 8

BUREAU DE LA REDACTION
à La Haye, Lager Nieuwstraat
derrière le Prinsgracht (No 11)
BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET
ANNONCES,
Chez M. Van Weelden, libraire,
Spui, à La Haye.

27^e HAYE 9 Juillet.
Annuaire des Annales de l'Institut d'Afrique :
nous sommes trop la vérité et nous respectons trop le caractère national hollandaise pour ne pas donner avec empressement place à la lettre qu'on va lire, et que nous insérons avec une réputation formelle de faits auxquels l'Institut se regrette d'avoir donné créance.

Amsterdam, 27^e 1844.

Mon sieur,
comme je prends le plus vif intérêt aux nobles travaux de l'Institut d'Afrique, qui a bien voulu me nommer l'un de ses présidents, je me plais à suivre avec assiduité les progrès de cette illustre association, dont le journal publie mensuellement nous rend compte.

En lisant le n° 3 (mars 1844), que je fus douloureusement frappé d'y trouver un article sur les Etablissements hollandais à la côte d'Afrique. L'honneur du nom hollandais s'y trouve compromis, je crus devoir, aussi bien à ma patrie qu'à l'humanité, de prendre des informations précises sur l'exactitude des faits rapportés dans cet article, et je fus assez heureux de recevoir d'une source aussi respectable que certaine les indications suivantes :

Il est entièrement contraire à la vérité que les possesseurs de la forteresse. La traite des noirs, depuis qu'en 1814, nous avons accordé au principe anglais, la traite des noirs a cessé à Elmina. Nous avons accordé à l'Angleterre le droit de visite; ce droit s'exerce constamment. Tout près d'Elmina, se trouve la possession anglaise de Cape coast Castle. Aucun vaisseau n'arrive au fort sans être vu et visité par les croiseurs de Cape coast Castle. La traite des noirs à Elmina est donc impossible. Les rapports de l'Anti Slavery-Society nous montrent que depuis 1829, aucun seul vaisseau néerlandais n'a été conduit devant la cour de Sierra Leone comme faisant la traite des noirs. Cette circonstance est remarquable et convaincante.

Quant à nos lettres à Elmina, il importe de consulter les nos 12 et 33 du Nederlandsche Staats-Courant de cette affaire est traitée assez au long, et qui peuvent servir de réfutation aux accusations de l'Anti Slavery-Reporter.

On a bien loin d'expédier annuellement 2,000 recrues en nous avons envoyé pendant quatre années qu'un peu plus de 1000; que bien loin de continuer régulièrement cette traite, nous ne faisons pas du tout, et qu'elle a déjà cessé depuis 1841. On a de détachement qui a été envoyé par le navire l'Europe, nous n'avons pas enrôlé un seul homme. On y verra, en outre, qu'on ne s'est pas servi de vaisseaux de guerre pour transporter des esclaves qu'on appelait recrues, mais que, sans aucune exception, on s'est servi à cet effet de vaisseaux marchands. Aucun des vaisseaux n'avait plus de 35 hommes d'équipage, et ce n'est pas tant qu'on transportait quelquefois 100 à 140 recrues, entièrement libres et sans les avoir enfermées ou pris d'autres mesures de sûreté. Il y avait sur chaque vaisseau un officier qui faisait les fonctions de commandant, et quelques sous-officiers européens.

On a prouvé mieux que tout raisonnablement que les recrues ne furent point transportées comme esclaves, car alors des mesures de sûreté auraient été inévitables.

On ne veut pas contredire que, pour la plupart, ces recrues furent autrefois esclaves; cependant il y avait parmi eux quelques hommes libres et beaucoup de personnes qui avaient obtenu leur liberté en otage pour l'acquit de leurs dettes. Mais, c'est certain, c'est qu'au moment de l'engagement tous étaient libres, et qu'ils ne se sont engagés que pour mieux assurer leur liberté. Le commandant de la forteresse n'enrôla aucun individu sans qu'on lui délivrât en même temps l'attestation d'être né libre ou d'être libéré.

Voilà un exposé sincère de ce qui existait jusqu'en 1841; mais cela a entièrement cessé depuis. On ne niera pas qu'il y ait

eu par-ci par-là quelques égaremens et abus, c'était dans la nature de la chose même. Mais quand même on voudrait regarder ces abus comme beaucoup plus graves qu'ils ne le sont réellement, alors encore, on n'est pas autorisé à dire: 1° que la traite des noirs existe encore à Elmina, comme avant les traités de 1814; 2° que la levée africaine n'a cessé depuis trois ans, existe encore; et 3° à attribuer à cette levée une étendue et un caractère qu'elle n'a jamais eus.

J'ose espérer de l'impartialité de l'honorable rédaction des Annales de l'Institut d'Afrique, qu'elle voudra bien accorder une place dans son journal aux renseignements que j'ai recueillis, et la liberté de lui en envoyer.

ABRAHAM DES AMORTE VAN DER HORVEN.

Aujourd'hui, à 5 heures du matin, le roi a quitté cette résidence, se rendant à Luxembourg. L'absence de S. M. sera d'une huitaine de jours environ.

La reine s'est rendue hier par un convoi spécial du chemin de fer par Utrecht à Soestdyk, où S. M. séjournera quelque temps.

On écrit de Leide, le 8 juillet:
On apprend qu'il a plu à S. M. le roi de pensionner M. le professeur Siegenbeek, et d'accorder à M. Blussé de Jong, à sa demande, démission honorable de ses fonctions de secrétaire de la commission provinciale pour l'enseignement.

Son Exc. le ministre des finances porte à la connaissance du public qu'en conséquence d'arrangemens pris avec le Sénat de la ville anseptique de Brème, il y a une diminution dans le tarif postal en vigueur entre la Néerlande et cette ville, à l'article des journaux, expédiés sous bande.

Le Sénat de la ville libre de Brème a nommé M. B. Hasenclever à Amsterdam, consul de ladite ville en remplacement de M. H. Angelkot Willink, décédé.

On écrit de Bréda, le 6 juillet: Ces jours-ci a eu lieu l'examen des élèves de l'académie royale militaire, et on a eu de nouveau, l'occasion de se convaincre des résultats brillans que fournit cet institut. Par suite de cet examen, plusieurs élèves seront incorporés comme lieutenans en second dans les différens corps de notre armée.

On écrit de Matines, le 30 juin: L'exposition de tableaux et d'objets d'art de notre ville, qui est l'une des plus anciennes du pays (elle date de 1812), promet d'être brillante cette année comme de coutume. Quoique d'après le programme les tableaux ne fussent parvenus que dans les premiers jours de juillet, bon nombre a déjà été adressé à la commission depuis la semaine écoulée; il en est parmi eux de bien recommandables.

La Hollande nous a déjà fait parvenir une partie de son contingent, et tous les jours le chemin de fer nous remet de nouvelles expéditions; il est de l'intérêt de MM. les artistes de ne pas présenter leurs ouvrages au dernier moment, afin de pouvoir les comprendre au catalogue, dont l'impression aura lieu incessamment, l'ouverture solennelle du salon étant définitivement arrêtée au 6 juillet, à 4 heures de relevée.

La commission se propose de fixer son choix sur quelques-uns des tableaux envoyés dès avant l'ouverture de l'exposition, et emploie tous ses efforts pour augmenter les ressources qu'elle se propose d'appliquer aux acquisitions à faire, pour être ensuite partagées entre les souscripteurs par la voie du sort.

Nous recevons les journaux de Curaçao jusqu'à la date du 25 mai; ils ne contiennent aucune nouvelle importante.

Différens bâtimens sont arrivés à Curaçao ayant à bord un grand nombre d'émigrants de St-Domingue. Le tableau que ces malheureux font de la situation de leurs frères à St-Domingue est affligeant. Pour ce qui regarde les nouvelles de ce dernier pays, nous en avons de plus récentes par voie de France.

Le brick royal Pyl, commandé par le lieutenant de marine

A. J. Voet, a quitté la rade de Curaçao le 20 avril en destination pour St-Domingue, on ignore le motif de son voyage.

Un tremblement de terre eu lieu à Porto-Rico, le 15 avril vers 9 heures du matin. La secousse, qui n'a pas duré moins de 50 secondes, a été tellement forte que les murailles de presque tous les bâtimens ont été plus ou moins lézardées. On ne se souvient pas d'un pareil tremblement de terre dans ces régions.

On apprend avec la plus grande satisfaction, écrit-on de Paramaribo, en date du 26 mai, que le gouverneur-général a reçu une missive de S. Exc. le ministre des colonies qui lui recommande de continuer activement la colonisation de Groningue. M. Bernard a déjà reçu l'ordre de s'y rendre immédiatement.

Les fortes pluies qui régnaient depuis quelque temps sur toute la côte de Vénézuëla causent de grands dommages.

On nous communique la pièce officielle suivante relative aux finances de Portugal, dont nous avons déjà parlé hier:

Tableau de la recette du Bureau du Crédit Public (Junta do Credito Publico) pour l'année financière du 1^{er} juillet 1844 au 1^{er} juillet 1845 avec application aux intérêts de la dette externe.

Table with financial data: Dix pour cent des intérêts de la dette interne consolidée. R: 142,891,575. Dix pour cent des appointemens des employés au Bureau du Crédit Public. 1,557,200.

Impôt additionnel de cinq pour cent proposé sur les droits des douanes et destiné à pourvoir à l'augmentation des intérêts des emprunts de l'échelle ascendante. 200,000,000.

Montant des intérêts dans la susdite année, y compris un semestre de l'échelle ascendante. L 292,948-6-11.

Excédent. 7:527-12:16

Deuxième bulletin de l'établissement des bains à Schévénigue. ARRIVÉES. A l'Hôtel des Bains.

M. Raphaël et sa famille, d'Amsterdam; M. le comte de Sallafelis St.-Sauveur et son épouse, avec leur famille et leur suite, de Paris; Mmes Brist et Bonenblust, de St.-Petersbourg.

M. Polak Daniela et sa famille, de La Haye, chez la veuve van der Zwán; MM. Aewerdonk et C. Kok, de Rotterdam, chez le maçon Tugt; M. S. Bollin et son épouse, de Legnitz, chez M. Meys; M. Woerman, prédicateur à Delft, chez le pêcheur

Bulletin du Journal de La Haye. 10 juillet 1844.

LE JUIF ERRANT. (1)

PREMIERE PARTIE. L'auberge du Faucon Blanc.

CHAPITRE VIII.

Journal du Général Simon.

Bivouac des montagnes d'Avà, 20 février 1830.
Chaque fois que, dans quelques feuilles de ce journal, écrit maintenant au fond de l'Inde, j'ai jeté ma vie errante et prosaïque, journal qui hélas! ne liras peut-être jamais, mon Eva bien aimée, j'éprouve une sensation de la fois douce et cruelle, car, cela me console de causer ainsi avec toi, et pourtant mes regrets ne sont que plus amers que lorsque je te parle ainsi, sans te voir.
Enfin, si ces pages tombent dans les yeux, ton généreux cœur battra au nom de l'être intrépide à qui aujourd'hui j'ai dû la vie, à qui je devrai peut-être aussi le bonheur de te revoir un jour, moi et mon enfant, car il vit, n'est-ce pas, notre enfant? Il faut que je le croie, mais cela, pauvre femme, quelle serait ton existence, au fond de ton affreux exil... Cher ange, il doit avoir maintenant quatorze ans... Comment est-il? te ressemble-t-il? n'est-ce pas? il a tes grands et beaux yeux bleus... Jusqu'à que je suis!... Combien de fois,

» dans ce long journal, je t'ai déjà fait très-vivement cette folle question à laquelle tu ne dois pas répondre... Combien de fois... je dois te la faire encore! Tu apprendras donc à notre enfant à prononcer et à aimer le nom qu'un peu barbare de Djalma.

-Djalma, - dit Rose, - les yeux humides, en interrompant sa lecture.
-Djalma, - reprit Blanche, partageant l'émotion de sa sœur. - Oh! nous ne l'oublierions jamais, ce nom.

-Et vous aurez raison, mes enfans, car il paraît que c'est celui d'un fameux soldat, quoique bien jeune. Continuez, ma petite Rose.

-« Je t'ai raconté dans les feuilles précédentes, ma chère Eva, - reprit Rose, - les deux bonnes journées que nous avons eues ce mois-ci: les troupes de mon vieil ami le prince indien, de mieux en mieux disciplinées à l'europeenne, ont fait merveille. Nous avons culbutés les Anglais, et ils ont été forcés d'abandonner une partie de ce malheureux pays, envahi par eux au mépris de tout droit, de toute justice, et qu'ils continuent de ravager sans pitié; car ici, guerre anglaise, c'est dire trahison, pillage et massacre. Ce matin, après une marche pénible, au milieu des rochers et des montagnes, nous apprenons par nos éclaireurs que des renforts arrivent à l'ennemi, et qu'il s'appare à reprendre l'offensive; il n'était plus qu'à quelques lieues; un engagement devenait inévitable; mon vieil ami, le prince indien, père de mon salut, ne demandait qu'à marcher au feu. L'affaire a commencé vers les trois heures; elle a été sanglante, acharnée. Voyant chez les nôtres un moment d'hésitation, car ils étaient bien inférieurs en nombre, et les renforts des Anglais se composaient de troupes fraîches, j'ai chargé à la tête de notre petite réserve de cavalerie.

Le vieux prince était au centre, se battant comme il se bat: intrépide et vaillant; son fils Djalma, âgé de dix-huit ans à peine, brave comme son père, ne me quittait pas; au moment le plus chaud de l'engagement, mon cheval est tué, roule avec moi dans une ravine que je côtoyais, et je me trouve si sottément engagé sous lui, qu'un moment je me suis cru à la cuisse cassée.

-Pauvre père, - dit Blanche.
-Heureusement, cette fois, il ne lui sera rien arrivé de plus dangereux, grâce à Djalma... Vois-tu, Dagobert, - reprit Rose, - que je retiens bien le nom!

-« Les Anglais croyaient qu'après m'avoir tué (opinion très-fautive pour moi), ils auraient facilement raison de l'armée du prince; aussi, un officier de Cipayas et cinq ou six soldats irréguliers, lâches et féroces brigands, me voyant rôler dans le ravin, s'y précipitèrent pour m'achever... Au milieu du feu et de la fumée, nos montagnards, emportés par l'ardeur, n'avaient pas vu ma chute; mais Djalma ne me quittait pas, il sauta dans le ravin pour me secourir, et sa froide intrépidité m'a sauvé la vie; il avait gardé les deux bouts de sa carabine: de l'un, il étend l'officier raide mort; de l'autre, il se débarras à un irrégulier qui m'avait déjà percé la main gauche d'un coup de baïonnette; mais rassure-toi, ma bonne Eva, ce n'est rien... me voilà sauvé... re...

- Blessé... encore blessé, mon Dieu! - s'écria Blanche en joignant les mains et en interrompant sa sœur.

- Rassurez-vous, - dit Dagobert, - ça n'a rien été, comme dit le général, qu'une égratignure: car autrefois, les blessures qui m'empêchaient pas de se battre, il les appelait des blessures blanches... Il n'y a que lui pour trouver des mots pareils.

-« Djalma, me voyant blessé, reprit Rose en essayant ses yeux, - se sert de sa lourde carabine comme d'une massue, et fait reculer les soldats; mais, à ce moment, je vois un nouvel assaillant abrité derrière un massif de bambous dominant le ravin, abaisser lentement son long fusil, poser le canon entre deux branches, soulever sur la mèche, ajuster Djalma, et le courageux enfant reçoit une balle dans la poitrine, sans que mes cris aient pu l'avertir... Se sentant frappé, il recule malgré lui de deux pas, tombe sur un rocher, mais tenant toujours ferme et tâchant de me faire un rempart de son corps... Tu conçois ma rage, mon désespoir; malheureusement mes efforts pour me dégager étaient paralysés par une douleur atroce que je ressentais à la cuisse. Impuissant et désarmé, j'assistai donc pendant quelque temps à cette lutte inégale.

-Djalma perdait beaucoup de sang: son bras blessé, déjà un des irréguliers, excitait les autres de la voix, décrochait de sa ceinture une sorte d'énorme et lourde serpe qui tranche la tête d'un seul coup, lorsqu'arrive une douzaine de nos montagnards, ramenant par leur mouvement du combat. Djalma est délivré à son tour; on me dégage; au bout d'un quart d'heure, j'ai pu remonter à cheval. L'avantage nous est encore resté aujourd'hui, malgré

Tuyt; M. Aambatz, de Hambourg, avec son épouse et sa fille, chez Waterreus, au Romein.

Température de la mer pendant la dernière semaine.

Le 30 Juin	A 11 heures.
62 deg. F.	63 deg.
1 Juillet	63
2	61
3	61
4	62
5	61
6	60

Temps de la haute marée du 9 au 15 juillet.

Mardi, du 9 juillet,	h. m.	8—20 avant-midi.
Mercredi, 10		9—31
Judi, 11		10—33
Vendredi, 12		11—23
Samedi, 13		11—45
Dimanche, 14		0—27 après-midi
Lundi, 15		1—6

Parlement britannique.

Sir Robert Peel a annoncé lundi dans la chambre des communes quelles étaient les mesures que le ministère se proposait de soumettre encore à la discussion. De ce nombre sont : le bill d'amendement de la loi des pauvres, le bill des compagnies par actions en participation, celui des chemins de fer, celui des caisses d'épargne, celui du privilège de la banque, et plusieurs autres. Au nombre des projets de loi que le ministère est forcé d'abandonner, se trouve le bill de réforme des cours ecclésiastiques. L'année dernière, ce projet de loi avait échoué devant l'opposition du parti de l'Eglise. Cette année il a été reproduit avec des modifications qui ne l'ont pas rendu beaucoup plus acceptable, et le gouvernement est encore dans l'impossibilité de le faire adopter. Mais la plus importante des mesures que le cabinet est encore obligé d'ajourner, est celle qui devait régler les listes électorales en Irlande.

Le bill des corporations municipales d'Irlande, qui était annexé au précédent, est aussi abandonné. On se souvient que ce qui précipita, en 1841, la chute du ministère whig, fut le bill présenté par lord Stanley, alors le membre le plus actif de l'opposition, sur les listes électorales d'Irlande. On pouvait croire que le ministère tory se hâterait de réaliser cette partie de son programme, et cependant ce n'est que cette année qu'il a présenté un projet de loi qui ne peut pas même venir à maturité.

Dans la séance de lundi, sir Robert Peel en a demandé la deuxième lecture, en annonçant qu'il ne croyait pas pouvoir en achever la discussion dans la présente session. M. Duncombe a demandé l'ordre du jour. Sir Robert Peel a alors déclaré que si les députés irlandais manifestaient clairement leur désir que la discussion fût ajournée à la session suivante, il n'insisterait pas plus longtemps. Les représentants de l'Irlande, M. John O'Connell, M. Sheil, M. O'Ferrall, M. O'Connor Don, ont présenté tour à tour des observations, à la suite desquelles sir Robert Peel a abandonné son projet de loi.

Dans la chambre des lords, le gouvernement a rencontré d'autres difficultés que nous n'hésitions pas à regarder comme plus sérieuses encore; car elles viennent d'un parti très-puissant en Angleterre, le parti de l'Eglise. Lundi, les lords ont discuté le bill relatif aux évêchés de Saint-Asaph et de Bangor. Nous avons déjà dit que, par un bill passé il y a cinq ou six ans, il avait été décidé que ces deux évêchés, à la mort des titulaires, n'en formeraient plus qu'un seul, et qu'un nouveau siège serait créé à Manchester. Le banc des évêques, à la presque unanimité, a combattu cette mesure, et lord Powis a présenté cette année un bill qui avait pour objet de la révoquer. On se souvient que, malgré l'opposition du duc de Wellington dont la voix est ordinairement si respectée, ce bill a passé par la deuxième lecture à une assez forte majorité. La troisième lecture, qui équivalait à l'adoption, a été proposée lundi, et le gouvernement, se voyant menacé d'une défaite certaine, n'a pas trouvé d'autre moyen de s'y soustraire que de faire intervenir la prérogative royale.

Le duc de Wellington a déclaré que le bill présenté par lord Powis et appuyé par la majorité des évêques et de la chambre, affectant la distribution et le rétablissement des sièges de l'Eglise, empiétait sur les prérogatives de la couronne. Il a dit que ce bill ne lui paraissait pas pouvoir être régulièrement présenté sans le consentement préalable de la reine; que le gouverne-

ment n'avait point mission d'accorder ce consentement, et qu'il priait les évêques d'avoir égard à ces considérations. Il a terminé en déclarant qu'il ne comptait point intervenir davantage dans la question, et que si les évêques persistaient à réclamer un vote, il leur en laisserait toute la responsabilité.

Le chancelier, lord Lyndhurst, a proposé la nomination d'une commission chargée d'examiner la question de prérogative. C'était une motion d'ajournement, et le parti tory a laissé très-clairement percer son mécontentement. Le duc de Richmond s'est déclaré tout prêt à voter pour la troisième lecture. Le duc de Newcastle a reproché au chancelier d'avoir usé d'une manœuvre indigne de sa position. Mais les légistes de la chambre, lord Brougham, lord Cottenham, lord Campbell, ayant unanimement appuyé la proposition de lord Lyndhurst, l'ajournement a été prononcé au milieu d'expressions assez vives de dissentiment.

Le ministère s'est encore tiré de cette difficulté; mais ce n'a pas été sans peine. Le duc de Wellington a fait, dans la chambre des Lords, à peu près ce que sir Robert Peel avait fait dans la chambre des communes; il a contraint la majorité, sinon à se rétracter, du moins à s'arrêter. Mais la détermination très-grave qu'il a prise de faire subitement intervenir au milieu du débat la prérogative de la couronne prouve suffisamment à quel point la situation du ministère était critique. (Débats.)

La chambre des lords, à la fin de sa séance du 4 juillet, a adopté la proposition d'une commission secrète d'enquête pour l'ouverture des correspondances. Cette proposition avait été faite par le duc de Wellington. Lord Aberdeen a déclaré que jamais aucune correspondance n'avait été communiquée à une puissance étrangère quelconque.

Nouvelles de Brésil.

Une lettre de Rio-Janeiro, en date du 10 mai, arrivée par la voie de Brest, annonce que le ministre des affaires étrangères du Brésil venait de signifier aux consuls des différentes nations que le traité de commerce conclu avec l'Angleterre il y a huit ans, et expirant le 1^{er} novembre, ne serait pas renouvelé. Des arrangements pris ultérieurement avaient étendu les clauses de ce traité à la France.

En conséquence, à dater du 2 novembre, les droits de douane sur toutes les provenances d'Europe seront portés à 50 et même à 60 pour cent de la valeur, non pas de la valeur dans les pays d'expédition, mais de la valeur dans les ports du Brésil, c'est-à-dire fret, assurances et autres frais compris.

Une pareille élévation des droits équivalait à une prohibition, et il n'est pas douteux, si elle est maintenue, qu'elle ne doive exercer une influence désastreuse sur les exportations d'Europe. En attendant, son effet immédiat a été un accroissement prodigieux dans la demande des articles européens, les maisons de gros de Rio, de Bahia et de Fernambouc se hâtant de s'approvisionner avant le délai fatal. Malheureusement, l'argent est rare au Brésil, le crédit plus rare encore et les retours sont depuis plus de deux ans presque toujours désastreux.

Nouvelles d'Espagne.

Madrid, 2 juillet. La conclusion des négociations pacifiques de l'Espagne avec le Maroc a été notifiée au corps diplomatique. L'Isabelle II et le Soberano vont se diriger sur la côte du Maroc.

Un journal de Cadix annonce que le vaisseau le Soberano, le seul qui reste encore à l'Espagne de ses anciennes et magnifiques escadres, se trouve dans la baie de cette ville, prêt à appareiller au premier ordre. On pense qu'il ira renforcer la division devant Tanger.

Sur l'invitation de la commission des fabriques, les ministres des finances et de l'intérieur, avec plusieurs employés et le jeune publiciste Sartorius, rédacteur du *Heraldo*, ont visité plusieurs fabriques. M. Mun a exprimé à l'un des principaux fabricans toute la satisfaction qu'il éprouvait à voir une industrie aussi perfectionnée que celle de Barcelonne. Il a déclaré que fier de voir ainsi progresser l'industrie nationale, il ferait, pour la protéger, tout ce qui serait compatible avec l'intérêt général de la nation.

Don Manuel Godoy, prince de la Paix, est arrivé à Madrid. Il résulte du bulletin officiel publié par la *Gazette de Madrid* du 1^{er} juillet, que du 1^{er} février au 15 juin, la faction du Maestrazgo a subi les pertes suivantes : Tués sur le champ de bataille 54 hommes; fusillés après avoir été pris 120 hommes; amnistiés pour diverses causes 107. Parmi les individus fusillés se trouvent les chefs suivans : El Serrador, Viscaro, Lauva et Taso, Marsal

et son lieutenant Pilaren, Cotorro et son second, Martiarena, Taranque et Galo de Santa-Oleau et 25 généraux, officiers dont 1 colonel, 1 commandant, 8 capitaines et 13 lieutenants. Depuis le 29 mai il a été fusillé 14 espions, 19 officiers français et un certain nombre de douaniers qui se réunirent aux bandes. Le général don Juan de Villalonga, énergique activité n'a pas peu contribué à ce résultat.

On lit dans *El Castellano* : Il ne paraît pas douteux que pour arriver à faire conclure le mariage de la reine avec le prisonnier de Bourges, tout en œuvre pour faire dans les montagnes de la Catalogne et de Valence, une dévotion carliste qui prouve l'importance de son parti.

Nous remarquons les lignes suivantes dans *El Imparcial* 2 juillet :

La stricte légalité, voilà la base du système du cabinet, base que nous pensons qu'il aura adoptée non-seulement pour la politique, mais aussi pour toutes les branches de l'administration et qui sans doute lui attirera de nombreuses et saines sympathies, si, en se montrant esclave de la loi, il est flexible pour ceux qui oseraient la violer. On peut espérer qu'il aura mérité la réputation méritée des ministres, que leur programme sera une vérité positive, et ne se verra pas démenti par tant d'autres, par les actes de ses propres auteurs. L'acte de dissolution des cortès et de la convocation de nouvelles chambres dans le délai prescrit, devait à notre avis, être au moment de la fin de la crise. Il est possible que nos souhaits ne soient accomplis; mais, en attendant, l'opinion publique est en suspens, et nous ne voyons pas pourquoi l'on ne publie pas de décrets, puisque S. M. et tous les ministres se trouvent réunis. Ce n'est pas tout; le séjour prolongé des ministres à Barcelonne à une si grande distance de la capitale, où se trouvent les bureaux des ministres et des administrations, ne peut qu'appor-ter de graves obstacles à la prompt expédition des affaires. Pour faire cesser les rumeurs sinistres que l'on a d'habitude répandues, pour sortir de l'état d'incertitude où nous trouvons et pour mettre enfin un terme aux divisions qui existaient entre les membres du cabinet, nous opinions, il y a quelques jours, pour la nécessité de les réunir sur un seul point; mais le but a été atteint; les motifs de cette réunion n'existent plus; et nous croyons le moment venu de renvoyer les ministres à Madrid, pour y veiller aux affaires administratives, et préparer, au moyen des documens qui doivent exister dans les bureaux, les travaux à soumettre au jugement des présents du pays.

Nouvelles de France.

Paris, 7 juillet

On continue à parler dans tous les cercles financiers de la probabilité de la négociation d'un emprunt en 3 p. e. par souscriptions particulières, à l'instar de ce qui vient d'avoir lieu en Belgique. Cependant nous ne croyons pas que M. Lacave-Laplagne soit disposé à adopter ce système d'emprunt parce qu'il redoute trop l'influence des hauts banquiers qui ne manqueraient pas d'écraser le cours de la rente, afin d'effrayer les titulaires qui auraient, comme à l'ordinaire, à s'inscrire pour le nouvel emprunt.

On écrit de Tlemcen au *Constitutionnel* : Il y a quelques temps, au moment où l'armée s'avançait de Mascara vers le royaume, Abd-el-Kader reçut de Sidi-Mohammed, le fils de M. Abderrahman, un approvisionnement de 3,000 fusils anglais reçut en même temps des instructions pour le tir du canon, primées en anglais et en arabe.

C'est par l'intermédiaire de ce prince qu'Abd-el-Kader est en relation avec les Anglais.

Dans un ordre du jour du 27 juin, le général de Barthelemy state que l'incendie d'Alger ne doit pas être attribué à la négligence. Il rend justice à l'empressement qu'ont montré les troupes de toutes armes. Les corps n'ont pris de repos qu'au moment où l'on a été maître de l'incendie. Les marins de la frigate sarde *Beraldo* ont prêté leur concours avec le plus grand zèle.

Dans les explications que M. Guizot a données devant la chambre, tout le monde a pu remarquer l'insistance qu'il a mise à parler de la sagesse et de la prudence que le gouvernement attend de M. le prince de Joinville dans l'accomplissement de sa mission qui lui est confiée. C'est une dépêche envoyée au jeune prince du haut de la tribune. M. Guizot a pris soin de répéter une fois de plus que la France n'avait aucune prétention sur le Maroc. Il s'agit seulement de faire interner Abd-el-Kader. Apres ces déclarations, si les journaux anglais ne partagent pas les

« ... le long des côtes. » — dit Dagobert.

« Ce brave garçon aura dit, comme le général : Blessure blanche, — dit Dagobert. »

« Maintenant, ma chère Eva, — reprit Rose, il faut que tu connaises au moins, par ce récit cet intrepide Djalmal; il a dix-huit ans à peine. D'un côté je te peindrai cette noble et vaillante nature; dans son pays, on donne à nos garçons des surnoms; dès quinze ans, on l'appellait le généreux, le brave et d'ame, s'entend; par une coutume du pays, coutume bizarre et touchante, ce surnom a remonté à son père que l'on appelle le père du généreux, et qui pourrait à bon droit s'appeler le Juste, car ce vieil Indien est un type rare de loyauté chevaleresque, de fière indépendance; il aurait pu, comme tant d'autres pauvres princes de ce pays, se courber humblement sous l'exécrable despotisme anglais, marcher l'abandon de sa souveraineté et se résigner devant la force. — Lui, non. — Mon droit tout entier, ou une fosse dans les montagnes où je suis né. — Telle est sa devise. Ce n'est pas fort. — Ce sentiment de ce qui est juste et droit. — Mais vous savez bien dans la lutte, lui ai-je dit. — Mon ami, si, pour vous forcer à une action honnête, on vous disait : Ode ou mourir? — me demanda-t-il. De ce jour, je l'ai compris, et je me suis voué corps et âme à cette cause toujours sacrée de la faible contre le fort. — Tu vois, mon Eva, que Djalmal se montre digne d'un tel père. Ce jeune Indien est d'une bravoure si héroïque, si superbe, si fier, si combat comme un jeune Grec du temps de Léonidas, la poitrine nue, et les autres soldats de son pays, qui en effet restent habituellement nus, les bras et la poitrine nus, endossent pour la guerre une ceinture en cuir épais; la pelle impudique de cet enfant m'a rappelé le roi de Naples dont j'ai si souvent parlé et que j'ai vu cent fois, à notre tête, dans les charges les plus périlleuses, ayant pour toute arme une cravache à la main. »

« Celui-là est en effet un de ceux dont je vous parlais, et que l'empereur s'amusa à faire jouer sur un théâtre, — dit Dagobert. — J'ai vu un officier prussien prisonnier, à qui le général de Naples avait cinglé la figure d'un coup de cravache; la marque, était bleue et rouge. Le Prussien disait en jurant qu'il était déshonoré; qu'il avait reçu un coup de sabre... Je le crois bien. — Diable de monarque! il ne connaissait qu'une chose, marcher droit au canon; dès qu'on canonait quelque part, on aurait dit que ça l'appelait par tous ses noms, et il accourait en disant : Présent. — Si je vous parle de lui, mes enfants, c'est qu'il répétait à qui voulait l'entendre : Personne

n'entaille un carré que le général Simon ou moi nous n'entamerions pas. »

Rose continua : « J'ai remarqué avec peine que, malgré son âge, Djalma avait souvent des accès de mélancolie profonde. Parfois, j'ai surpris entre son père et lui des regards singuliers... malgré notre attachement mutuel je crois que tous deux se cachent quelque triste secret de famille, autant que j'en ai pu juger par plusieurs mots échappés à l'un et à l'autre : il a agit d'un événement bizarre, sauglé leur imagination s'attachent à rêver et exaltées aura donné un caractère surnaturel. »

« Du reste, tu sais, mon amie, que nous avons perdu le droit de sourire de la crédulité d'autrui... Moi, depuis la campagne de France, où il m'est arrivé cette aventure si étrange que je ne puis encore m'expliquer... — C'est celle de cet homme qui s'est jeté devant la bouche d'un canon... — dit Dagobert. »

« — Toi, — reprit la jeune fille en reprenant la lecture, — toi, ma chère Eva, depuis les visites de cette femme jeune et belle, que ta mère... prétendait avoir aussi vu chez sa mère... quarante ans auparavant. »

« Les orphelines regardèrent le soldat avec étonnement. — Votre mère... ne m'avait jamais parlé de cela... ni le général non plus... mes enfants; ça me semble aussi singulier qu'à vous... »

Rose reprit avec une émotion et une curiosité croissante : « — Après tout, ma chère Eva, souvent les choses en apparence très-extraordinaires s'expliquent par un hasard, une ressemblance ou un jeu de la nature. Le merveilleux n'est autre qu'une illusion d'optique, ou le résultat d'une imagination déjà frappée, il arrive un moment où ce qui semblait surnaturel et surnaturel se trouve l'événement le plus humain et le plus naturel du monde; aussi je ne doute pas que ce que nous appelons nos prodiges n'ait été au tard ce dévouement, terre à terre. »

« Vous voyez, mes enfants, — cela paraît d'abord merveilleux... et au fond... c'est tout simple... ce qui n'empêche pas que pendant longtemps on n'y comprend rien... »

« Puisque votre père le dit, il faut le croire, et ne pas nous étonner; n'est-ce pas ma sœur? »

« Non, puisqu'un jour cela s'explique. »

« An fait, — dit Dagobert, après un moment de réflexion, — une supposition? Vous vous ressembliez tellement, n'est-ce pas, mes enfants, que quelque'un qui n'aurait pas l'habitude de vous voir chaque jour vous prendrait facilement l'un pour l'autre... Eh bien! s'il ne savait pas que vous êtes, pour ainsi dire, doubles, voyez dans quels étonnements il pourrait se trouver... Bien sûr, il croirait au diable, à propos de bons petits anges comme vous. »

« Tu as raison, Dagobert; comme cela bien des choses s'expliquent, ce que le dit notre père. »

« Et Rose continua de lire. »

« — Du reste, ma chère Eva, c'est avec quelque fierté que je me souviens de Djalmal à dix-huit ans dans les veines; son père a épousé; il y a plus de cinquante ans, une jeune fille dont la famille, d'origine française, était depuis longtemps établie à Batavia, dans l'île de Java; cette parité de position, — me dit mon vieux ami et moi a encore augmenté ma sympathie pour lui, car c'est à mille lieues, mon Eva, est d'origine française, et depuis bien long-temps, — blie à l'étranger; malheureusement, le pauvre prisonnier perdu depuis plusieurs années cette femme qu'il adorait. »

« Tiens, mon Eva bien-aimée ma main tremble en écrivant ces mots, je suis faible, je suis faible... mais hélas! mon cœur se serre, se brise... si un pauvre malheur m'arrivait!... Oh, mon Dieu! et notre enfant... que deviendrait-elle sans toi... sans moi... dans ce pays barbare? Non! non! cette crainte est vaine... mais quelle horrible torture que l'incertitude!... Car enfin, où est-ce que tu es? que deviens-tu?... Pardons... de ces noires pensées... souvent elles me dominent malgré moi... Momen s'uneste... car, lorsqu'il m'obsèdent pas, je me dis : je suis proscrit, malheureux; mais au moins l'autre bout du monde, deux cœurs battent pour moi, le tien, mon Eva, et celui de notre enfant... »

Rose put à peine achever ces derniers mots; depuis quelques instans sa tête était entrecoupée de sanglots.

Il y avait en effet un douloureux accord entre les craintes du général Simon et la triste réalité; et puis, quoi de plus touchant que ces confidences écrites le soir d'une bataille, au feu du bivouac, par le soldat qui s'était chargé de rapporter ainsi le chagrin d'une séparation si pénible, mais qu'il ne savait pas alors voir être éternelle!

« Pauvre général!... il ignore notre malheur, — dit Dagobert après un moment de silence; — mais il ignore aussi qu'un jour... à l'instant, il en a dit ce sera du moins une consolation... Mais tenez, Blanche, continuez de lire; ce sera de ce que je vous prie de lire. Elle est trop émue... Et puis, après il est juste que vous partagiez le plaisir et le chagrin de cette lecture. Blanche prit la lettre, et Rose, essayant de lui donner plus de force, appuyait son bras sur l'épaule de sa sœur, qui continuait de la sorte. « Je suis plus calme, maintenant, ma chère Eva; un moment, je m'écriais, et j'ai chassé ces noires idées, s'écrièrent notre entretiens. »

« Après avoir ainsi longuement causé de l'Inde avec toi, je te parlerai de l'Europe; hier soir, un de nos gens, homme très-sûr, a rejoint nos postes; il m'apportait une lettre arrivée de France à Calcutta; nous t'en

— Une prédiction rapportée tout récemment de la Mecque annonçait qu'une ville musulmane allait être détruite par les eaux. Ce ne pouvait être qu'Alger; mais on pouvait se préserver en priant pendant trois jours et en égorgeant un mouton dans chaque famille. En général, les Maures, qui se laissent un peu gagner par l'esprit d'examen depuis la conquête, se sont dispensés du préservatif; mais les nègres n'ont pas imité cette indifférence, et, mercredi, 19 juin, ils se sont rendus à la qoubah de Cidi-Bellal (leur marabout spécial), auprès du quartier d'Husseïn-Dey. La chaque Dar-el-Djema (maison d'assemblée) ou réunion de chacune des six nations du Soudan, avait ses représentants. Un bœuf a été immolé et mangé sur place, car il ne fallait pas, disaient les convives, qu'une seule parcelle de la victime entrât à Alger, sans quoi les prières et les sacrifices eussent été perdus.

— On écrit d'Auch, 4 juillet: Mme Lacoste s'est constituée prisonnière aujourd'hui, à sept heures du matin. Elle a été interrogée par M. le président du tribunal.

— On écrit de Florence, le 26 juin, que le prince Jérôme Bonaparte a quitté précipitamment cette ville. Après avoir longtemps occupé l'un des plus beaux palais de Florence, où il tenait autrefois une sorte de cour, l'ex-roi de Westphalie vint habiter la campagne après la mort de sa femme, la digne et vertueuse princesse de Wurtemberg. Ce fut à cette époque qu'il maria sa fille, la belle princesse Mathilde, à M. Demidoff. Il vendit ensuite sa maison de campagne, et vit de nouveau retiré à Florence, dans la maison de la marquise Bartolini, dont la liaison avec le prince est consacrée par un mariage secret, du moins c'est l'opinion générale. On attribue le brusque départ du prince à des embarras financiers auxquels il lui serait impossible de faire face en ce moment. La marquise ne l'a pas accompagné.

— On écrit de Genève: « Il résulte des rapports qui arrivent sur l'épouvantable désastre de Cluses que deux cent cinquante maisons ont été consumées, et qu'on n'a pu sauver qu'une petite quantité d'effets, meubles, etc... Le nombre des personnes que cet incendie a jetées dans la détresse, et qui sont admises à une distribution journalière de vivres, est de 1,011. D'après la liste officielle dressée ce jour; mais il y a beaucoup d'habitans de Cluses qui se sont réfugiés dans les communes et les villes avoisinantes, où ils reçoivent provisoirement l'hospitalité; ces infortunés sont également dans le plus absolu dénuement, et ne tarderont pas à venir grossir la liste officielle. Pour comble de malheur, une bande de malfaiteurs est venue fondre sur cette ville incendiée, comme autant d'oiseaux de proie, pour se livrer à une série de vols qui empruntent aux circonstances un haut degré de gravité. Dix-huit de ces malfaiteurs ont été mis entre les mains de la justice, grâce à la vigilance des autorités de la province de Faucigny.

— On annonce que les journaux légitimistes vont décidément se fonder sous le nom de l'Unité nationale. Le premier numéro de ce journal faisecan paraîtrait le 25 juillet prochain, et aurait pour son début le plus piquant des premiers paris, une protestation contre les ordonnances de M. de Polignac.

— M. Victor Hugo est sur le point de partir pour l'Italie, la Grèce et Constantinople. On dit qu'il compose un drame intitulé: *Barberousse*.

— Le tribunal de commerce de Paris a condamné un libraire, M. de Potter, à payer 500 fr. de dommages-intérêts à l'auteur d'un roman, et à lui en renvoyer les 600 exemplaires, parce qu'il s'y était glissé plusieurs fautes d'impression graves.

— Parmi les ouvrages précieux qui ont été vendus le 3 à Londres aux enchères de la bibliothèque du duc de Sussex, se trouvait une magnifique bible en deux volumes connue par les bibliomanes sous le nom d'exemplaire de Mazarin, parce qu'elle fut découverte dans la bibliothèque de ce ministre. C'est la première édition des Saintes-Écritures et le premier ouvrage en caractères mobiles imprimé par Gutenberg et Faust en 1450—1455. Après de vives enchères il a été adjugé pour 190 liv. (4,750 fr.), à M. Leslie, dont il ira embellir encore la célèbre collection.

— Une découverte importante a été faite à Angoulême, c'est la composition d'un papier dans lequel il n'entre pas de chiffon et qui est fait avec l'acide sulfureux d'une plante aquatique très-commune.

— Nous avons déjà parlé des formes insinuant que prenait le style de l'affiche dans les rues de Paris pour séduire l'esprit des habitans; mais nous n'avons rien dit de l'affiche pittoresque ou illustrée. Incessamment les murs de notre ville seront transformés en véritables pages couvertes d'hieroglyphes industriels; ici c'est une botte, là un corset de femme, plus loin un de ces instrumens occultes qu'on devrait laisser dans les mystères du ménage. On sait que, dans ces derniers temps, la librairie a cru pouvoir déguiser le vide et la médiocrité de ses publications sous les images dont elle accompagne le texte des écrivains modernes. Cette librairie, toute de spéculation et de clinquant, imitant, ainsi qu'elle annonce sous des formes matérielles qui ont l'avantage de heurter les yeux les plus distraits. Vous avez sans doute vu, au coin de chaque borne, le génie de la presse française, personnifié sous les traits d'un chiffonnier, qui ramasse çà et là des sujets d'articles: c'est l'affiche d'un livre intitulé *le Diable à Paris*. Tous ces moyens artificiels dont on se sert aujourd'hui pour lancer de tels ouvrages de pacotille montrent bien la plume dont la littérature est atteinte: on ne fait plus des livres avec des idées, mais avec des gravures sur bois, des annonces dans les grands journaux et des affiches illustrées sur les murs des habitans. La boîte dont le *Diable à Paris* charge ces épaules est sans doute un hérisson du sort prochain qui attend tous ces ouvrages à la mode. (Revue de Paris.)

— Le musée d'histoire naturelle de Bonn vient de faire l'acquisition intéressante d'un petit mammifère fossile du genre des chevres musquées et qu'on a découvert près du village de Rott au pied des Sept-Montagnes. Ce joli petit animal, qui par conséquent doit avoir vécu jadis dans les contrées du Rhin, a le plus de rapport avec le museu pygmée de l'île de Java.

terre peuvant peine se procurer à prix d'or. C'est là une recette que bien des princes en Europe envieraient à la cantatrice espagnole.

— On lit dans l'Advertiser, du 1er juillet: « La semaine dernière, des malveillans ont abattu une statue antique, la Flore, dans le parc du château de Windsor. On sait qu'il y a une partie du parc où s'élève un temple grec orné de statues; cet endroit est appelé les Ruines. C'est là que des Vandales, dans un but qu'on ne saurait définir, ont abattu la Flore, que lord Elgin avait transportée d'Athènes à Londres avec de grands soins. La chute a été si violente que la tête s'est brisée et que les deux bras se sont détachés; le bras droit est brisé à deux places. Il n'a fallu au moins les efforts de deux ou trois personnes pour détacher le bloc de marbre du piédestal; il est donc impossible de comprendre comment les malfaiteurs n'ont pas été arrêtés. Toutes les autres statues des Ruines ont aussi été endommagées; plusieurs d'entr'elles sont converties de noms gravés à la pointe du couteau qui en défigurent complètement les beautés.

— Paris ou plutôt les environs de Paris possèdent en ce moment une étrangère qui pique vivement la curiosité de tout son voisinage. On assure que cette dame, Anglaise d'origine et nommée lady Stanhope, vit dans le mystère le plus impénétrable, entourée d'un grand nombre de femmes de service dressées à la plus parfaite discrétion. Quand elle sort, c'est toujours accompagnée de cinq ou six de ses femmes, vêtues exactement comme elle, le visage couvert d'un long voile très-épais, de façon à ce qu'on ne puisse savoir qui est la maîtresse. Mille versions, mille conjectures courent à ce sujet. La plus accréditée est que cette singulière lady n'est autre que la fameuse lady Stanhope, dont la romanesque destinée a fourni matière aux récits de tant de voyageurs. Selon cette version, lady Stanhope ne serait pas morte en Syrie, il y a trois ou quatre ans, comme le bruit s'en est répandu, elle se serait tout simplement fait passer pour morte, et c'est elle, assure-t-on, qui voyage en ce moment. Cette bizarrerie serait digne de la célèbre solitaire du Liban. (Revue de Paris.)

— Mlle Augustine Dupas, jeune et jolie personne, vient de s'engager, par acte notarié, à payer à M. Margat, aéronaute du roi des Français la somme de six mille francs pour l'accompagner dans une nouvelle ascension aérostatique qu'il va exécuter à Paris dans une flotte aérienne de cinq ballons, dont le principal est en tafetas de première qualité, les quatre autres satellites, de 3 mètres 92 centimètres, 12 pieds de diamètre, en baudruche, pellicule animale, connue dans les arts pour être utilement employée dans la médecine et à battre l'or, surtout pour les aérostats. Par la force et l'extrême légèreté, la régularité des formes, l'élégance de ces bâtimens volans, ils fixeront l'attention des personnes qui prendront place dans l'enceinte du départ de ce voyage scientifique, qui aura lieu le 7 juillet prochain dans un vaste parc, rue de la Roquette, faubourg Saint-Antoine, à Paris.

— Il y a quelques mois, Combet, sabotier à Peintre (Jura) se présente chez un huissier pour réclamer les pièces d'un procès. L'huissier qui connaissait son homme, exige avant tout que Combet lui solde une somme de 100 fr., dont il lui était redevable depuis longtemps. Après quelques pourparlers Combet consent à souscrire, à trois mois d'échéance, un billet que l'huissier a soin de libeller lui-même. Combet prend le billet et y appose l'indispensable, bon pour, et sa signature, répand sur l'encre humide du tabac qu'il prend dans la tabatière de son créancier, plie le papier en quatre, et le lui présente respectueusement. L'huissier flatté de ce bon procédé, s'empresse de placer le billet dans son portefeuille. Cependant l'échéance arrive, et ce dernier voyant que son débiteur ne se presse pas de s'acquitter, se décide à l'actionner vivement. Il exhibe à un confrère son titre, dont tous deux prennent lecture. Mais que devient l'infortuné créancier en reconnaissant que, au lieu de bon pour cent francs, l'indélicat Combet avait écrit, « bon pour... certain usage auquel on emploie le plus souvent du vieux papier, des journaux même » de profanation! Le sieur Combet avait écrit les mots propres et en toutes lettres. Le pauvre huissier, doublement vexé, voulut aller en justice. Hélas! l'art. 1927 du code civil le força de convenir que son billet ne pouvait en effet lui servir que pour l'usage que le signataire lui avait assigné. Ces faits ont été révélés devant la cour d'assises du Jura, où Combet était traduit pour attentat à la pudeur. Il a été condamné à 20 ans de travaux forcés.

— Un chimiste français, Auguste Dalmas, a été condamné à mort à Londres pour avoir assassiné une jeune femme nommée Sarah Mac-Farlane. Dalmas, qui a protesté constamment de son innocence, a éveillé de nombreuses sympathies. Un des premiers banquiers de la Cité a fait en sa faveur les plus vives démarches pour qu'on commuât sa peine. Ce Dalmas a fait, dit-on, une découverte importante sur la préparation et les propriétés de l'acide sulfurique.

Un fabricant de produits chimiques a négocié avec lui de son secret; mais Dalmas n'a voulu le céder que moyennant 125,000 fr., à placer en fidéi-commiss sur la tête de ses deux filles et de leur postérité. Le marché n'a pas eu le temps de se conclure; car le pourvoi en grâce ayant été rejeté, Dalmas a dû être exécuté le matin même. Instruit de son sort, il a répété qu'il était innocent, et a déposé en mains sûres un papier cacheté renfermant son secret pour l'acide sulfurique.

— On lit dans les journaux anglais du 1er juillet: « D'après l'ordre de sir J. Graham, et après une audience accordée par ce ministre au haut-shérif, l'exécution de Dalmas a été remise à samedi prochain. »

— On lit dans le Morning-Post du 1er juillet: « Le Caledonia, venant des États-Unis, nous a apporté de nouveaux détails sur un massacre qui a eu lieu à bord du vaisseau le *Saladin*. »

« On se rappelle que ce vaisseau avait été attaqué par des pirates et jeté sur la côte d'Halifax, Nouvelle-Écosse. Ce vaisseau était chargé de lingots d'argent, d'une grande quantité de dollars, de saumons de cuivre et de saumons, dont une partie a déjà été sauvée. Les hommes de l'équipage ont été mis au secret, on leur a fait d'épouvantables révélations. L'un d'eux, Georges Jones, engagé à bord comme cuisinier, a raconté ainsi ce qui s'est passé sur le *Saladin*. Peu après avoir doublé le cap Horn, des discussions s'élevèrent entre le capitaine Mackenzie et le capitaine Fielding et ce dernier se servait souvent de ter-

mes injurieux pour le capitaine Mackenzie. Un jour qu'il fut sur le pont à réparer des voiles, le capitaine Fielding vint et me dit que, comme il y avait beaucoup d'argent à bord, pourrions être attaqués par des pirates, et me demanda si, en ce cas, je me défendrais, disant que lui ne se défendrait pas. Plusieurs fois il me fit des menaces, et enfin un jour il me dit: « Il est temps encore de sauver votre vie; je vous prévient que j'ai parlé au maître charpentier, et que je veux devenir maître de ce vaisseau. Puis il montra sur le pont la manière dont il perait la gorge au capitaine Mackenzie. Le samedi, dans la matinée, comme on n'osait pas trop compter sur moi, on me mit à la tête. Pendant ce temps, deux matelots assasinèrent d'abord le maître avec une hache, et jetèrent son cadavre par le bord. Puis, conduits par Fielding, ils descendirent dans la cale pour tuer aussi le capitaine, mais ils remontèrent sans rien faire, à cause du chien du capitaine Mackenzie. Il se fit un moment de silence, puis, j'entendis la voix du charpentier qui disait: « L'eau. J'allai alors vers Fielding et m'écriai: Un homme mort! Ce cri fut répété par Fielding et d'autres matelots. Alors le capitaine Mackenzie sortit de la cabine, et ce fut au moment où lui porta le premier coup de hache. Fielding jeta son corps par dessus bord. Plusieurs matelots furent égorgés. Quelques jours après, on découvrit dans la cale couché Fielding une paire de pistolets et une assez grande quantité de poudre; plus tard, on trouva du poison dans une armoire, et dès-lors, le cuisinier dit qu'il n'aurait aucun regret que Fielding ne fût jeté par dessus bord. Johnston alla au-devant de Fielding, on lui lia les pieds et les mains, et il fut jeté à la mer, malgré les cris de son petit garçon qui était à bord. Nous résolûmes ensuite de nous rendre à Terre-Neuve mais avant de nous diriger de ce côté, nous mîmes en sûreté l'argent qu'il y avait à bord. »

ANNONCES

LE
JULF ERRANT
CET INTÉRESSANT OUVRAGE VIENT DE PARAÎTRE
A LA LIBRAIRIE BELINFANTE
Rue dite Tweede Wagenstraat, à La Haye.

L'éditeur, afin de le rendre à la portée de tout le monde, a fait imprimer le **Julf Errant** en petit texte très-compact, de manière que SON ÉDITION CONTIENNE 1/3 DE MATIÈRE DE PLUS QUE LES PUBLICATIONS ORDINAIRES.
Prix du volume: (non la livraison) 25 cents.

A VENDRE

Une Maison de Commerce à Kloss, Adeggest, minutes de distance de la Station à Papagalaan, VOORSCHOTEN. S'adresser chez M. D. VAN BREE, ou à M. G. schoten.

Cours des Fonds Publics.
Bourse d'Amsterdam du 8 Juillet.

	COURS 6 juill.	OUVERT.
Dette active	61 7/8	61 7/8
Dito dito	—	74 1/2
Dito dito	100 1/2	100 1/2
Dito des Indes	—	100 1/2
Dito dito	4	96
Pays-Bas. Syndicat	—	99 1/2
Dito	3 1/2	87 1/2
Société de Commerce	—	144 1/2
Chemins de fer du Rhin	—	104
Dito de Harlem	—	100
Dito de Rotterdam	—	100
Act. du lac de Harlem	—	—
Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	—	107 1/2
Dito dito 1828 & 1829	—	106 1/2
Inscript. au Grand Livre	—	72
Certificats au dito	—	74
Russie. Dito inscriptions 1831 & 1833	98 1/2	98 1/2
Emprunt de 1840	—	91 1/2
Id. chez Stieglitz et Comp.	—	5
Passive	—	5
Espagne. Dette différée à Paris	—	—
Deferré	—	—
Ardoins	21 1/2	21 1/2
Obligations Goll. & Comp.	—	—
Autriche. Dito métalliques	—	109 1/2
Dito dito	—	60 1/2
France. Inscriptions au Grand-Livre	—	—
Pologne. Actions 1836	—	—
Bresil. Emprunt à Londres 1839	—	—
Id. id. 1843	—	83
Portugal. Obligations à Londres	—	45 1/2

Il s'est manifesté une assez grande activité dans les opérations en intérêts. Cependant le cours de ce fonds pas plus que celui des autres fonds hollandais n'a subi aucune variation.

Par suite de quelques ventes qui se sont effectuées en fonds espagnols, fonds ont été un peu plus calmes qu'hier.

Les mexicains étaient demandés en hausse. Les autres fonds étrangers n'ont presque pas varié.

Cours de l'arg.: prêt à garantie 2 1/2 à 3 %; prol. 3 1/2 %; escompte 2 1/2 %; Derniers prix à 5 heures: 2 1/2 % 61 7/8; Société de Commerce Ardoins 21 1/2.

Bourse d'Anvers du 8 Juillet.

Métalliques, 5 % ». — Naples, 5 % ». — Ardoins, 5 % 20.
Dette différée ancien ». — Passive, 5 % ». — Lots de Hesse, ». — après la Bourse (2 1/2 heures). Ardoins, 20 1/2 A., 20 1/2 P. — Coupons, ».

Bourse de Londres du 6 Juillet.

3 % Cons. 98 1/2, 99. — 2 1/2 % Holl., 60 1/2, 61. — 5 % ». — 5 % 100 1/2. — Empr. ». — Esp. 5 % 23 1/2. — Id. 3 % 13 1/2. — Port. 5 % 45 1/2, 46 1/2. — Id. 5 % ». — Russes, 118, 119.

Bourse de Vienne du 8 Juillet.

Métalliques, 5 % 110 1/2. — Dito, 4 % 100 1/2. — Dito, 3 % 77 1/2. — de 1834. — Actions de la Banque 1600.

LA HAYE. chez Léopold Lubenberg, Lage Nieuwe
Dépôt-général à Amsterdam chez M. Schoonveld
Beurssteeg; et à Rotterdam, chez S. van Reyk Nozak, No-